

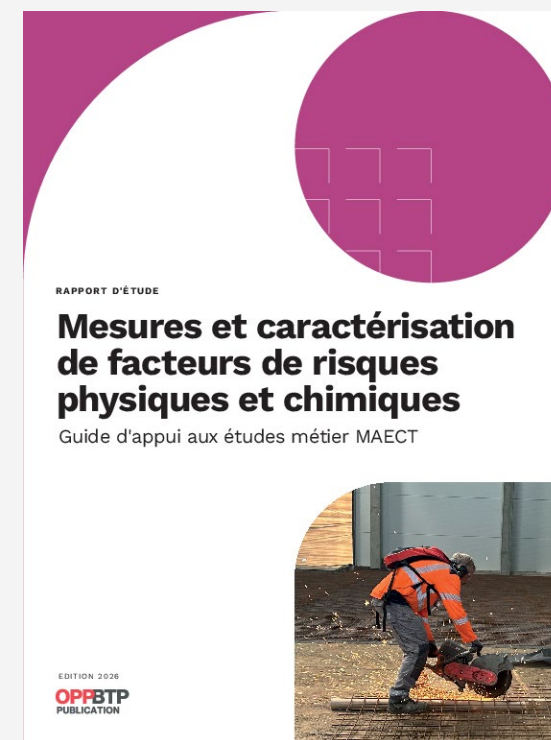
L'OPPBTP publie un guide pour harmoniser les méthodes de mesure des facteurs de risques physiques et chimiques dans les métiers du BTP

Dans le prolongement du guide « Méthode d'analyse et d'évaluation des conditions de travail MAECT », l'OPPBTP publie un guide dédié aux mesures d'exposition professionnelle. Élaboré avec les services de prévention et de santé au travail (SPST) partenaires et avec la contribution du Dr Meunier, médecin du travail et expert dans l'analyse des fréquences cardiaques, il vise à harmoniser les pratiques de mesures et à garantir la fiabilité, la comparabilité et la robustesse des résultats issus des études métier. Les pratiques de mesure et de caractérisation des expositions pouvant en effet varier d'un chantier à l'autre, ce nouveau référentiel apporte un cadre commun pour renforcer la rigueur méthodologique des études MAECT.

Il précise ainsi les principes de réalisation des mesures et les modalités d'analyse des principaux facteurs de risques physiques et chimiques rencontrés dans les métiers du BTP : bruit, vibrations, ambiance lumineuse, ambiance thermique et climatique, risques chimiques et efforts physiques.

Le guide est structuré en deux parties. La première rappelle le cadre général et les principes de mise en œuvre des mesures dans les études métier. La seconde propose six fiches techniques opérationnelles consacrées aux facteurs étudiés, détaillant les objectifs des mesures, les méthodes à appliquer, les moyens nécessaires, les résultats attendus et les points de vigilance.

À la fois technique et pratique, ce guide est un outil de référence pour les SPST, les médecins-conseils et les préventeurs, leur permettant de disposer de données plus homogènes et exploitables pour mieux caractériser les conditions de travail dans les métiers du BTP.



Le Guide « Comment mesurer et caractériser les facteurs de risques physiques et chimiques ? Un guide d'appui aux études métier MAECT » est disponible [ici](#)